

Entente de mandat stratégique 2020-2025

UNIVERSITÉ DE HEARST
60 NINTH STREET
HEARST ON P0L 1N0



Ontario 
MINISTÈRE DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

Table des matières

Page de signature.....	2
Introduction.....	3
Profil de l'établissement.....	4
Financement axé sur le rendement.....	6
Domaines prioritaires et mesures de rendement.....	7
Résultats en matière d'habiletés et d'emplois	8
Répercussions économiques et sociales	13
Productivité, responsabilisation et transparence	15
Profil de l'effectif	16
Annexe: Données des mesures, cibles et résultats.....	17

Page de signature

Entente de mandat stratégique 2020-2025

Signée entre

L'Université de Hearst


et

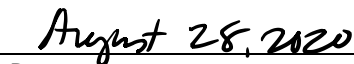
le ministère des Collèges et Universités

SIGNÉE pour le ministère des Collèges et
Universités et en son nom par :

SIGNÉE pour l'Université de Hearst et en son nom
par :


Shelley Tapp
Sous-ministre


Luc Bussières, Ph. D.
Recteur


Date

31 août 2020
Date

La présente entente porte sur le financement axé sur le rendement associé à l'enveloppe pour la différenciation et au financement des fourchettes d'effectifs de l'établissement. Les subventions à des fins particulières et les autres subventions accordées à l'établissement ne font pas partie de la présente entente.

Le gouvernement demeure déterminé à mettre en œuvre les EMS3 (2020-2025) et à appliquer aux collèges et universités le modèle de financement axé sur le rendement approuvé dans le cadre du Budget de 2019.

Compte tenu de l'incertitude liée aux répercussions futures de l'épidémie de COVID-19 sur les mesures des EMS3, le ministère reportera la mise en œuvre prévue du financement axé sur le rendement de deux ans – à savoir l'année 1 (2020-2021) et l'année 2 (2021-2022) de l'EMS3. Afin d'établir comment mettre en lien le rendement des mesures des EMS3 et le financement des établissements après l'année 2, le ministère consultera chaque année les établissements dans le cadre du processus d'évaluation annuelle des EMS3 pour évaluer le rendement des mesures des EMS3 pour l'année en cours, ainsi que les répercussions possibles de la COVID-19 sur les mesures des EMS3 pour les années à venir. Cela comprendra un examen de la part du financement axé sur le rendement correspondant au point de départ. La collecte, l'évaluation et la publication des données issues des mesures se dérouleront tout au long de la période visée par les EMS3, comme prévu.

La présente entente pourrait être modifiée si des changements majeurs sur le plan économique ou stratégique venaient compromettre sérieusement les produits livrables de l'entente. Les deux parties devront valider toute modification de ce genre dans un document écrit, qu'elles dateront et signeront.

Introduction

Préambule

La présente entente de mandat stratégique entre le ministère des Collèges et Universités et l'Université de Hearst est au cœur du cadre de responsabilisation du gouvernement de l'Ontario pour le système d'éducation postsecondaire.

L'entente de mandat stratégique (« l'Entente ») :

- présente les objectifs et les domaines prioritaires du gouvernement provincial pour le système d'éducation postsecondaire
- décrit les éléments du mécanisme de financement axé sur le rendement de l'Ontario, y compris l'allocation théorique annuelle de l'université pour le financement axé sur le rendement accordée pour la période de cinq ans visée par les EMS3
- indique l'effectif de base sur lequel reposera le financement relatif à l'effectif pour la période de cinq ans visée par les EMS3
- contribue aux objectifs de transparence et de responsabilisation
- établit des cibles de rendement acceptable pour 8 mesures qui serviront à évaluer le rendement de l'établissement.

L'Entente sera en vigueur pour la période fiscale du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2025.

Objectifs de l'Ontario

Les ententes de mandat stratégiques (EMS) sont des ententes bilatérales négociées entre le ministère et les collèges et universités de la province financés par les fonds publics, et sont au cœur du cadre de responsabilisation du gouvernement de l'Ontario pour le système d'éducation postsecondaire. Ce cycle d'ententes est axé sur la promotion de la responsabilisation grâce à la transparence et à l'importance accordée au rendement et aux résultats. Voici les objectifs des EMS3 :

- accroître la confiance et la responsabilisation grâce à la transparence et à l'amélioration du rendement et des résultats dans le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario
- réduire les formalités administratives en trouvant le juste équilibre entre la responsabilisation et la présentation d'information, grâce à des processus simplifiés et à un nombre réduit de mesures
- encourager les collèges et les universités à réorienter leurs ressources et à investir dans des projets aux retombées économiques positives
- mettre en adéquation l'éducation postsecondaire et les résultats sur le marché du travail
- réaliser des économies en encourageant la différenciation et la spécialisation.

Profil de l'établissement

Le ministère sait toute l'importance de favoriser un système différencié et de tenir compte des spécialisations des établissements afin de réaliser des économies dans le secteur de l'éducation postsecondaire.

Le Profil de l'établissement vise à décrire en quoi la mission et les objectifs stratégiques de l'université s'inscrit dans les domaines prioritaires du gouvernement de l'Ontario, lesquels sont identifiés dans la présente entente. Les établissements sont invités à inclure une description de leur propre contexte de la pandémie COVID-19.

L'Université de Hearst existe depuis 66 ans, mais elle a pris un important virage il y a 6 ans pour se réinventer et pour demeurer pertinente. La situation économique de la région à l'époque, en plus d'une décroissance démographique qui se traduisait par de faibles effectifs potentiels pour le recrutement ont incité la direction de l'UdeH à préparer une réforme en profondeur de nos pratiques pour assurer la pérennité de l'établissement pour une région qui compte sur son université pour contribuer à son développement économique et social en formant la relève pour le marché du travail. À la rentrée de 2014, l'UdeH s'était dotée d'une toute nouvelle signature pédagogique organisée autour de quatre axes de différenciation :

- Le système des blocs comme mode de prestation
 - Résultat attendu : l'UdeH est reconnue comme un laboratoire d'innovation pédagogique où la clientèle est placée au centre de son apprentissage en s'engageant activement dans un seul cours à la fois.
- L'apprentissage expérientiel mis au cœur de tous nos programmes (incluant des stages obligatoires)
 - Résultat attendu : l'adéquation entre ce qui se passe dans les cours et ce qui attend la clientèle sur le marché du travail est réelle.
- L'interdisciplinarité aussi au centre de nos programmes
 - Résultat attendu : la formation offerte prépare notre clientèle à être plus polyvalente pour faire face aux défis complexes d'un monde qui change constamment et rapidement.
- L'internationalisation grâce au recrutement élargi à toute la francophonie
 - Résultat attendu : l'augmentation de nos inscriptions et de notre impact comme moteur de développement dans notre région et en Ontario français

En conséquence de ce repositionnement stratégique, l'UdeH a depuis revu sa mission de la façon suivante :
« *L'Université de Hearst se définit comme un écosystème d'apprentissage francophone, à la fois innovant et engageant. Elle se veut une pépinière d'actrices, d'acteurs et de talents contribuant positivement à l'amélioration de leur milieu, dans un monde complexe où la valorisation de l'inclusion de toutes et de tous est essentielle. En ce sens, elle accorde la priorité :*

- *à l'accompagnement dans le développement de chaque personne;*
- *au développement de compétences humaines et professionnelles;*
- *à une quête personnelle et collective;*
- *à la pratique d'une pensée de plus en plus indépendante. »*

Avant même que ne soient connues les cibles du gouvernement ontarien avec la mise en place de l'actuelle entente de mandat stratégique, notre réforme de 2014 – marquée par un nouveau positionnement stratégique et une nouvelle mission – cadrerait très bien avec les nouvelles orientations du MCU : viser des résultats en matière d'habiletés et d'emplois, de même que garantir des répercussions sociales et économiques pour la province. L'augmentation de nos inscriptions (mesurée en équivalences à temps plein – ETP) en est un indice qui ne ment pas : 130% d'augmentation en 6 ans (2013-2019).

Si nous tenons compte maintenant du contexte inédit où nous place la pandémie de la COVID-19, notre établissement se retrouve devant au moins trois défis majeurs :

1. une baisse des inscriptions engendrant une baisse des revenus de scolarité et des résidences;
2. un impact majeur sur notre stratégie de recrutement autant à l'échelle domestique que sur le plan international;
3. un impact majeur sur le type d'expérience universitaire que nous proposons normalement à notre clientèle : avec le passage aux cours en ligne, au moins à court terme, les défis sont importants pour la formation de notre personnel et pour l'offre de nos stages obligatoires dans tous nos programmes.

En conséquence, même si l'UdeH a réussi depuis 2014 à augmenter de façon très significative ses effectifs en équivalences à plein temps, cela s'est fait en comptant surtout sur l'augmentation de nos inscriptions en provenance de l'international : elle compte d'ailleurs maintenant pour près de 60 % de notre clientèle totale. Dans la situation actuelle (COVID-19 et ses impacts pour une durée indéterminée), ce créneau que nous avons développé ne pourra clairement pas continuer à remplir ses promesses et les projections que nous avons faites pour la durée de l'EMS-3 risquent fort d'être inatteignables, et ce, pour des raisons tout à fait en dehors de notre contrôle. Nous avons donc dû sérieusement les réviser à la baisse. Nous cherchons actuellement à développer des stratégies qui permettraient à notre établissement de se positionner autrement, même une fois la pandémie terminée, entre autres en développant notre capacité à aussi offrir dorénavant nos programmes en ligne pour toutes les clientèles qui ne pourraient pas étudier sur nos campus, ce qui exigerait par contre des ressources supplémentaires.

Nous sommes donc entrés dans une période de grande incertitude où il devient extrêmement difficile de tableer sur nos données et stratégies historiques (inscriptions, budget, planification des besoins en ressources humaines, etc.). Nous sommes donc déjà passés activement en mode « recherche de solutions et opportunités à saisir » pour assurer notre développement et pour maintenir une offre de services de grande qualité.

Financement axé sur le rendement

Allocation théorique annuelle

Pour le cycle 2020-2025 des EMS, l'allocation annuelle de financement axé sur le rendement de l'Université de Hearst a été calculée par le ministère conformément au modèle de financement des universités et au Manuel technique du financement axé sur le rendement de l'Ontario. Les allocations théoriques de l'Université de Hearst, qui ne seront pas influencées par le rendement de l'année précédente, seront versées selon un calendrier de mise en œuvre progressive, comme suit :

	2020-2021*	2021-2022*	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Enveloppe pour la différenciation	648 973 \$	698 120 \$	747 268 \$	796 415 \$	820 989 \$
Subvention axée sur le rendement	648 973 \$	698 120 \$	747 268 \$	796 415 \$	820 989 \$

* L'entrée en vigueur du financement axé sur le rendement n'aura pas lieu en 2020-2021 ou en 2021-2022. L'entrée en vigueur pour les années suivantes sera déterminée par le processus d'évaluation annuelle d'EMS3.

**Les calculs sont expliqués plus en détail dans le Manuel technique du financement axé sur le rendement de l'Ontario. Soulignons que la subvention axée sur le rendement est plafonnée à la part annuelle moyenne établie, et que les fonds excédentaires restent associés à l'enveloppe pour la différenciation. L'allocation théorique représente la portion basée sur le rendement de l'enveloppe pour la différenciation plafonnée à la moyenne de tout le système.

***Les allocations théoriques sont estimées en utilisant les subventions de base finales de 2019-2020.

Stratégie de pondération

Le mécanisme de financement axé sur le rendement de la présente entente permet aux établissements d'attribuer une pondération aux mesures afin de refléter leurs forces et leurs rôles différenciés dans le système d'éducation postsecondaire. La pondération déterminera le financement axé sur le rendement accordé à chaque mesure, comme on le voit dans le tableau ci-dessous. Les mesures sont présentées en détail dans les pages qui suivent.

Mesure	Pondération attribuée par l'établissement et financement théorique axé sur le rendement									
	2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	Max. 35 %, min. 10 % (%)	(\$)	Max. 30 %, min. 5 % (%)	(\$)	Max. 25 %, min. 5 % (%)	(\$)	Max. 25 %, min. 5 % (%)	(\$)	Max. 25 %, min. 5 % (%)	(\$)
1. Taux d'emploi des personnes diplômées dans un domaine pertinent	10 %	64 897 \$	5 %	34 906 \$	5 %	37 363 \$	5 %	39 821 \$	5 %	41 049 \$
2. Forces de l'établissement	20 %	129 795 \$	5 %	34 906 \$	5 %	37 363 \$	5 %	39 821 \$	5 %	41 049 \$
3. Taux d'obtention de diplôme	10 %	64 897 \$	5 %	34 906 \$	5 %	37 363 \$	5 %	39 821 \$	5 %	41 049 \$
4. Répercussions sociales et locales – Inscription des étudiants	25 %	162 243 \$	5 %	34 906 \$	5 %	37 363 \$	5 %	39 821 \$	5 %	41 049 \$
5. Répercussions économiques propres à l'établissement	35 %	227 141 \$	25 %	174 530 \$	25 %	186 817 \$	25 %	199 104 \$	25 %	205 247 \$
6. Apprentissage par l'expérience			30 %	209 436 \$	25 %	186 817 \$	25 %	199 104 \$	25 %	205 247 \$
7. Inscription volontaire au volet professionnel			25 %	174 530 \$	25 %	186 817 \$	25 %	199 104 \$	25 %	205 247 \$
8. Habiletés et compétences					5 %	37 363 \$	5 %	39 821 \$	5 %	41 049 \$

Domaines prioritaires et mesures de rendement

Sommaire

Pour améliorer le rendement dans les domaines clés qui s'inscrivent dans les priorités et les objectifs du gouvernement de l'Ontario, des cibles de rendement acceptable seront associées aux mesures qui déterminent l'efficacité d'un établissement à répondre aux besoins changeants du marché du travail, à améliorer les habiletés et les compétences des étudiantes et des étudiants, et à favoriser un système d'éducation postsecondaire qui contribue à la compétitivité économique de la province.

La combinaison des cibles établies et de la pondération attribuée aux mesures servira à évaluer le rendement des établissements au moyen du processus d'évaluation annuelle des EMS3.

Résultats en matière d'habiletés et d'emplois

Ce domaine prioritaire vise à mesurer et à évaluer le rôle joué par l'université dans les résultats obtenus par les étudiantes et étudiants et les personnes diplômées et dans l'adéquation de ces résultats avec l'économie ontarienne. Les mesures évaluent l'engagement de l'établissement en ce qui a trait à ses forces et à la spécialisation, à l'acquisition par les étudiantes et étudiants des habiletés essentielles pour décrocher un emploi, à l'apprentissage par l'expérience, à l'obtention de diplôme ainsi qu'aux résultats positifs sur le marché du travail pour les personnes diplômées, et ce, au moyen des indicateurs de rendement suivants :

- Taux d'emploi des personnes diplômées dans un domaine pertinent
- Forces de l'établissement
- Taux d'obtention de diplôme
- Inscription volontaire au volet professionnel
- Apprentissage par l'expérience
- Habiletés et compétences

Répercussions économiques et sociales

Ce domaine prioritaire vise à mesurer et à évaluer le rôle joué par l'université dans l'économie de l'Ontario. Les mesures évaluent le financement de recherche fédéral, le financement provenant du secteur privé, les retombées positives sur l'économie locale engendrées par les étudiantes et étudiants d'un établissement et les façons grandement différenciées dont l'établissement démontre des retombées économiques, et ce, au moyen des indicateurs de rendement suivants :

- Répercussions sociales et locales de l'inscription des étudiants
- Répercussions économiques propres à l'établissement

Productivité, responsabilisation et transparence

Dans le respect des objectifs de transparence et de responsabilisation du gouvernement de l'Ontario, les établissements fourniront des données dans les domaines suivants, sans incidence sur le financement axé sur le rendement :

- Activité du corps professoral
- Rémunération du corps professoral

Résultats en matière d'habiletés et d'emplois

Mesures de rendement : Description

Les mesures seront lancées sur trois ans à mesure que de nouvelles données sont recueillies et validées. Pour 2020-2021, les cibles de rendement acceptable sont calculées au moyen de données historiques conformément au Manuel technique du financement axé sur le rendement.

Pour le reste du cycle des EMS3, les cibles de rendement acceptable seront calculées annuellement conformément au Manuel technique du financement axé sur le rendement en utilisant les plus récentes données historiques disponibles pour l'Université de Hearst et seront intégrées au processus d'évaluation annuelle des EMS3 pour le financement axé sur le rendement. Voir l'annexe pour des renseignements sur les données historiques et les cibles de rendement acceptable annuelles.

Pour la mesure Habiletés et compétences lancée dans le cadre du financement axé sur le rendement pour 2022-2023, le ministère des Collèges et Universités appliquera à tous les établissements une pondération liée à la participation de 5 % de l'allocation théorique annuelle pour le financement axé sur le rendement. Les cibles des établissements pour cette mesure ne seront pas établies au cours de la période visée par les EMS3. La participation sera validée et intégrée au processus d'évaluation annuelle des EMS3 pour le financement axé sur le rendement.

Taux d'emploi des personnes diplômées dans un domaine pertinent

Proportion des personnes diplômées (baccalauréat ou premier grade professionnel) employées à plein temps qui considèrent que leur emploi est « Étroitement lié » ou « Quelque peu lié » aux compétences acquises à l'université deux ans après l'obtention de leur diplôme

Mesure lancée en 2020-2021

Description

L'accent que nous mettons dans tous nos programmes sur l'apprentissage par l'expérience et sur le développement de compétences humaines et professionnelles nous apparaît comme le meilleur gage pour l'obtention d'un bon emploi pour nos finissants.

De plus, nos stratégies d'évaluation et de développement de nos programmes tiennent évidemment compte de l'importance centrale d'offrir une formation qui maximise les chances de nos diplômés d'obtenir un bon emploi le plus rapidement possible au sortir de leur formation chez nous.

Notre programme d'administration des affaires vient de profiter d'une révision à la suite de l'évaluation interne et externe de ce dernier.

Notre programme de psychologie est actuellement en révision pour tenir compte des nouvelles règles d'embauche touchant nos diplômés. Traditionnellement, ils obtenaient des emplois d'intervenants en santé mentale, en toxicomanie ou dans les services offerts aux familles et aux individus de la région. Dorénavant, ils doivent se qualifier partout en Ontario pour faire partie d'un ordre professionnel pour occuper ces mêmes emplois.

Notre programme interdisciplinaire d'études des enjeux humains et sociaux doit à son tour faire l'objet d'une évaluation et d'une révision en 2020-2021.

L'Université de Hearst compte parmi ses effectifs une proportion importante d'étudiants internationaux (+ de 50 %) inscrits chez nous à la suite de l'obtention d'un visa d'études. Malgré la qualité de la formation reçue, au moment de l'obtention de leur diplôme, il n'est pas certain que ces étudiants choisissent de demeurer au Canada ou obtiennent la permission d'y rester et cela peut avoir un effet sur le rendement de cette mesure.

Source : Enquête auprès des diplômés des universités de l'Ontario, ministère des Collèges et Universités

Forces de l'établissement

Ratio d'étudiants inscrits au programme d'administration des affaires (BAA)

Proportion de l'effectif (ETPF canadiens et étrangers, des étudiantes et étudiants de premier cycle de toutes les sessions et des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs des sessions d'automne et d'été) dans des programmes correspondant à des forces de l'établissement

Mesure lancée en 2020-2021

Description

Nous avons retenu comme force de l'établissement notre programme spécialisé de 4 ans en Administration des affaires (code CPE – 52,0101). Ce programme a profité d'une révision l'an dernier ce qui nous a permis d'y ajouter entre autres des stages obligatoires et un projet de recherche terminal. Il s'agit en effet de notre programme générant le plus d'intérêt et le plus d'inscriptions auprès de notre clientèle. Plus particulièrement, il s'agit de notre programme qui attire le plus de demandes d'admissions en provenance de l'international. Les demandes pour ce programme dépassent d'ailleurs notre capacité d'accueil actuelle, une première à l'UdeH.

Pour répondre à cet état de fait, l'UdeH a ajouté cette offre de programme à son campus de Timmins à compter de 2018-2019. Ce programme avait été mis en veilleuse en 2001, faute d'un nombre suffisant de demandes à cette époque. Le programme était toutefois offert sur les campus de Hearst et de Kapuskasing. De plus, notre modèle d'offre de programmation prévoit habituellement que les cours obligatoires soient offerts sur un cycle de deux ans et non annuellement. Toutefois, étant donné l'intérêt suscité par notre programme d'administration des affaires, l'université planifie migrer vers une offre annuelle dès que les nombres le justifieront sur chacun de ses campus. Il s'agit d'une décision importante pour cette clientèle, puisqu'elle a entre autres pour effet d'améliorer l'expérience étudiante en facilitant le parcours en réduisant le nombre de cas où une personne connaissant des imprévus ou des échecs ne se verrait plus forcée de rester par exemple un semestre ou une année de plus pour attendre que les cours requis soient offerts.

Notre stratégie de pondération pour ce critère fait que pour l'année 1 de l'entente nous lui accordons un poids de 20 %. Pour les 4 années suivantes, nous choisissons de ramener cette pondération à 5 % pour tenir compte du fait que la popularité actuelle de ce programme chez nous tient beaucoup au fait de la clientèle internationale qui parvient à obtenir un permis d'études.

Source : Information fournie par les établissements, validée par le Rapport sur les statistiques et les effectifs des universités, ministère des Collèges et Universités

Taux d'obtention de diplôme

Proportion des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants universitaires (canadiens et étrangers) de premier cycle en première année inscrits à plein temps à des programmes de baccalauréat (admission directe) ou des étudiantes et étudiants universitaires des programmes de premier grade professionnel (admission avec préalables) qui ont commencé leurs études à une session d'automne et ont obtenu leur diplôme du même établissement dans les sept années qui ont suivi

Mesure lancée en 2020-2021

Description

Notre principale prise sur le taux de diplomation de notre clientèle relève de notre capacité à accompagner, encadrer et soutenir notre clientèle pendant son séjour dans notre établissement. À ce titre, hormis l'offre de cours en bloc qui remplit ses promesses sur le plan de la rétention de la clientèle et de sa réussite (ce mode de prestation d'enseignement favorise notamment la concentration des idées, optimise la gestion du temps, des ressources et du travail de groupe, élimine les fins de sessions stressantes et privilégie les sorties sur le terrain. Non seulement ce mode d'enseignement s'est avéré positif pour les personnes aux prises avec des difficultés d'apprentissages, des troubles de concentration ainsi que des troubles d'anxiété, mais il a également favorisé l'apprentissage de l'ensemble des étudiantes et des étudiants de l'Université), nous avons investi des ressources considérables pour bonifier tout ce qui regarde les services aux étudiants, tant en ce qui a trait à la réussite académique, qu'aux enjeux de bien-être et de santé mentale, qu'en matière d'inclusion à la vie universitaire et communautaire. Notre nouveau programme de mentorat permet entre autres que chaque nouvel étudiant soit associé à un étudiant mentor plus expérimenté, à l'emploi de l'UdeH, et qui a pour mission d'accueillir, d'accompagner et d'aider les nouveaux inscrits dans les trois champs d'intervention énoncés plus haut. En cas de difficulté, le mentor réfère l'étudiant à un superviseur de l'équipe de mentorat sur chaque campus qui voit à intervenir pour offrir des services plus spécialisés au besoin. Nous sommes donc en mesure d'offrir un suivi assez extensif à toute notre clientèle au sujet d'une gamme variée d'embûches que les étudiants peuvent rencontrer en particulier durant leur transition aux études universitaires.

Grâce aux effets positifs de notre réforme pédagogique de 2014 et à l'introduction plus récente de notre programme de mentorat, tout indique que notre performance à cet égard est en voie de s'améliorer progressivement.

En raison de ce qui précède, nous estimons que la pondération relative de ce critère restera au niveau du minimum autorisé, soit de 10 % la première année et de 5 % pour les années suivantes.

Source : Données sur le taux d'obtention de diplôme des universités

Inscription volontaire au volet professionnel

Nombre annuel de finissants au volet professionnel (une option basée sur une inscription volontaire)

Mesure lancée en 2021-2022

Description

Nous avons proposé ici une mesure de remplacement, elle aussi connectée directement au marché du travail : il s'agit du nombre annuel de finissants au volet professionnel (une option basée sur une inscription volontaire). Cette mesure devient unique à notre établissement à l'intérieur du système différencié à l'échelle de la province. Notre projet de volet professionnel est disponible dans tous nos programmes depuis l'an dernier. Il propose une série d'activités professionnelles à notre clientèle une fois que les deux premières années de leur programme d'études sont complétées avec succès. L'inscription à ce projet est optionnelle, mais elle permet d'obtenir une certification supplémentaire avec le diplôme, pour aider à se démarquer au moment d'entrer sur le marché du travail. Pour en apprendre plus, consultez l'hyperlien suivant : <http://www.uhearst.ca/VP>. En gros, le volet professionnel vise à :

1. réduire l'écart entre les exigences du marché et les compétences de la clientèle étudiante;
2. faciliter la transition des étudiants et des étudiantes vers le marché du travail;

3. augmenter le nombre d'occasions d'apprentissage par l'expérience;
4. créer de liens plus étroits avec les organismes et entreprises et une meilleure communication des besoins.

Concrètement, pour la clientèle étudiante, le volet professionnel comporte une évaluation des intérêts, de la personnalité et des aptitudes, un cours de préparation au marché professionnel, une expérience de bénévolat selon le domaine d'intérêt, une série de rencontres individuelles avec des experts du domaine professionnel privilégié, un stage de trois ou de six semaines dans un organisme d'accueil dans le but d'appliquer les connaissances apprises en salle de classe et d'approfondir des techniques de travail, une occasion de faire un stage postdiplôme dans le domaine de son choix et, par conséquent, une chance de se démarquer et de percer sur le marché du travail en faisant valoir la valeur ajoutée de cet engagement supplémentaire pour augmenter concrètement son employabilité. Cette valeur ajoutée peut alors se monnayer auprès des employeurs potentiels au moment de l'embauche.

Nous proposons de lui accorder une pondération de 25 % pour toute la durée de l'entente. Nous choisissons donc d'en faire un élément important de l'évaluation de notre rendement, même s'il s'agit d'une mesure optionnelle pour notre clientèle. Ce projet est en vigueur chez nous depuis 2018-2019 et il a soulevé dès son lancement beaucoup d'intérêt chez notre clientèle, ainsi que chez les organismes et entreprises qui ont accepté de contribuer à ce projet. Nous croyons qu'il s'agit là d'un bel exemple de mesure qui profite à la fois à notre clientèle, à nos partenaires à la recherche d'une main d'œuvre capable de prendre bientôt la relève dans le domaine de l'entrepreneuriat privé, public ou social dans la région, tout en ayant un impact très positif sur l'économie de la province.

Source : Bureau du registrariat de l'Université de Hearst

Apprentissage par l'expérience

Nombre et proportion des personnes diplômées (programmes de premier cycle) qui ont suivi au moins un cours assorti d'un volet obligatoire d'apprentissage par l'expérience

Mesure lancée en 2021-2022

Description

L'apprentissage par l'expérience constituait une des quatre axes principaux de notre transformation en 2014. En conséquence, l'Université a créé un poste de responsable de l'apprentissage expérientiel, un poste dédié exclusivement à soutenir à cet égard la clientèle et le corps professoral. C'est un autre signe de notre volonté et de notre engagement à la place de de l'apprentissage expérientiel dans notre modèle pédagogique.

Nous avons depuis modifié nos programmes pour que chaque personne inscrite à l'UdeH ait obligatoirement à suivre un ou deux stages (3 ou 6 crédits) pour compléter ses études chez nous. Nous avons pour cela signé des ententes avec une centaine d'organisations et d'entreprises de la région prêts à recevoir nos stagiaires. Ils font pour cela partie d'une association que nous avons créé et nous leur offrons une formation de sorte qu'ils puissent mieux soutenir nos initiatives de formation de notre clientèle. Nous avons également créé un outil informatisé de suivi individualisé des stages auquel contribuent l'étudiant en stage, son superviseur en milieu de travail et son prof, en tant que responsable académique.

De plus, à la suite de la refonte de nos programmes, chacun d'entre eux comporte dorénavant un cours de 6 ou de 9 crédits dans le cadre d'un projet terminal que l'étudiant doit mener de sa propre initiative avec la supervision de son professeur.

Nous encourageons également les professeurs à organiser des sorties d'apprentissage sur le terrain dans nos différents programmes, toujours dans le même esprit (il est à noter que l'horaire des cours en bloc favorise ce type d'activité puisque suivre un seul cours à la fois fait que les conflits d'horaire potentiels pour ces sorties sont évités).

Nous connaissons donc bien l'importance des pratiques à fort impact sur l'apprentissage pour la clientèle étudiante et pour leur préparation au marché de l'emploi, et c'est pourquoi nous avons de plus incité notre corps professoral à inclure des activités d'apprentissage par l'expérience variées chaque fois que cela est possible dans l'ensemble de leur cours. Au mois d'août de chaque année, nous leur offrons d'ailleurs une formation de 4 jours portant sur l'apprentissage expérientiel. Nous avons de plus développé un outil qui oblige chaque professeur à identifier et à quantifier le nombre et le type d'occasions d'apprentissage par l'expérience dans le déroulement de chacun de ses cours en bloc. Nous sommes donc en mesure, comme établissement, de tracer un portrait précis de l'expérience étudiante à ce titre, que ce soit par cours, par programme, par année ou pour l'ensemble du cursus.

En ce sens, nous allons accorder la pondération maximale autorisée pour chaque année de l'entente, soit 30 % en 2021-2022 et 25 % pour les années subséquentes, ce qui démontre bien l'importance que nous accordons à ce critère et notre niveau de confiance par rapport à notre rendement à cet égard.

Source : Bureau du registrariat de l'Université de Hearst

Habilités et compétences

Éducation et compétences en ligne : échantillon aléatoire d'étudiantes et étudiants de premier cycle (canadiens et étrangers)

Mesure lancée en 2022-2023

Description

Étant donné le préjugé favorable de l'UdeH à l'égard de l'apprentissage expérientiel, il nous paraît naturel de voir un lien entre les expériences d'apprentissage aussi souvent que possible en situation réelle et le développement d'habiletés et de compétences qui s'acquièrent justement par la pratique. Nous répétons à notre clientèle qu'au sortir de leur formation, les connaissances acquises devront constamment être mises à niveau et qu'elles ne sont pas garantes de la capacité de chacun de les mettre en pratique de façon correcte et adaptée à un milieu de travail particulier. Il faut pour cela toute une série de compétences allant de la capacité à communiquer, au travail d'équipe, à la capacité à tenir compte de différentes variables contextuelles pour intervenir dans un environnement précis jusqu'à la capacité de naviguer de façon fluide dans un contexte de culture numérique (ces exemples n'épuisant pas la liste des compétences requises ou utiles).

Pour ce qui est de cet indicateur, la pondération est déjà établie par le Ministère à 5 % pour les trois dernières années de l'entente. Nous estimons qu'il est très approprié de chercher à mesurer le niveau de maîtrise des habiletés et des compétences chez la clientèle universitaire sortante pour s'assurer que la formation offerte soit le plus possible en adéquation avec les besoins et les attentes du marché de l'emploi. Traditionnellement, les établissements universitaires ont eu tendance à se concentrer sur la mesure du niveau de connaissances de leur clientèle dans chacun des cours suivis et complétés et, par ailleurs, à tenir pour acquis que le développement des habiletés et des compétences allait de soi, comme s'il constituait un sous-produit automatique du cursus universitaire. Plusieurs études récentes ont montré que cela était loin d'être le cas.

Source : Éducation et compétences en ligne, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Répercussions économiques et sociales

Mesures de rendement : Description

Les mesures seront lancées sur trois ans à mesure que de nouvelles données sont recueillies et validées. Pour 2020-2021, les cibles de rendement acceptable sont calculées au moyen de données historiques conformément au Manuel technique du financement axé sur le rendement

Pour le reste du cycle des EMS3, les cibles de rendement acceptable seront calculées annuellement conformément au Manuel technique du financement axé sur le rendement en utilisant les plus récentes données historiques disponibles pour l'Université de Hearst et seront intégrées au processus d'évaluation annuelle des EMS3 pour le financement axé sur le rendement. Voir l'annexe pour connaître les données historiques et les cibles de rendement acceptable annuelles.

Répercussions sociales et locales de l'inscription des étudiants

Proportion de l'effectif de l'établissement par rapport à la population de la ville ou de la municipalité où se trouve l'établissement

Mesure lancée en 2020-2021

Description

Pour l'UdeH, maintenir notre niveau d'inscriptions représente tout de même un défi dans la mesure où la population d'élèves de nos écoles nourricières régionales est en décroissance depuis au moins une dizaine d'années. C'est pourquoi nous avons modifié notre positionnement stratégique et notre signature pédagogique pour pouvoir prétendre intéresser des francophones à l'extérieur de notre zone traditionnelle d'influence. Notre nouvelle mission, davantage novatrice et inclusive nous positionne comme un établissement pouvant espérer recruter une clientèle secondaire en provenance de n'importe quelle région de l'Ontario français et possiblement, à terme, du Canada français.

Nous avons également posé des gestes pour intéresser les clientèles de finissants des Collèges en Ontario en signant depuis quelques années des ententes d'arrimage ou d'articulation de type 2 + 1 ou 2 + 2 créant ainsi des passerelles novatrices permettant à des jeunes de profiter d'une double diplomation selon un parcours où l'on reconnaît d'emblée leurs acquis.

Finalement, nous avons également investi des efforts majeurs pour être actifs sur le marché du recrutement international francophone et nous allons poursuivre en ce sens. Nous accueillons maintenant des gens en provenance d'une vingtaine de pays. Ce nouveau contingent compte actuellement pour environ 60 % de notre clientèle totale. L'impact de ces nouveaux arrivants sur nos trois campus est majeur et vient combler nos aspirations au regard de l'internationalisation de notre établissement. L'expérience étudiante gagne en diversité et en richesse au contact de réalités souvent très différentes. Nos communautés y gagnent aussi en apport de sang neuf et de personnes disposées à occuper des emplois à temps partiel pendant leurs études, ce qui arrive à point dans un marché régional où plusieurs entreprises peinent à combler les postes vacants. Nos futurs diplômés deviennent ensuite aussi une valeur ajoutée pour plusieurs secteurs économiques. Nous remarquons également un fort intérêt de notre clientèle internationale pour s'installer ensuite en Ontario par le biais des demandes de permis de travail, contribuant là aussi à l'économie et à grossir les rangs d'une immigration francophone bien formée et apte au travail.

Dans ce cas, la stratégie de l'UdeH vise à tout le moins à maintenir ou à augmenter notre niveau d'inscriptions actuelles, en faisant l'hypothèse que la population francophone active de la ville de Hearst est assez stable depuis de nombreuses années. À la première année de l'entente, nous proposons une pondération de 25 % pour cet indicateur, mais nous comptons la ramener à 5 % pour le reste de la durée de l'entente quand d'autres indicateurs entreront en vigueur.

Sources : Rapport sur les statistiques et les effectifs des universités (RSEU), ministère des Collèges et Universités; données de recensement, Statistique Canada

Répercussions économiques propres à l'établissement

Inscriptions aux stages (EPT)

Le nombre d'inscrits (FTE) à des stages

Mesure lancée en 2020-2021

Description

Pour ce volet, nous avons proposé au Ministère d'utiliser l'indicateur suivant : inscriptions aux stages (EPT) offerts à l'UdeH.

L'UdeH a pris l'engagement d'ajouter à même tous ses curriculums académiques au moins un stage obligatoire (de 3 ou de 6 crédits) – prenant ainsi acte de l'importance des pratiques à fort impact sur l'apprentissage pour la clientèle étudiante et pour leur préparation au marché de l'emploi. Pour être en mesure de garantir cet accès à au moins un stage à toute notre clientèle, il nous a fallu mettre sur pied tout un volet d'apprentissage par l'expérience et de créer un poste à plein temps pour le développer et le gérer. Nous avons aussi mis en place une association comprenant une centaine d'organisations, d'agences et d'entreprises de la région qui se sont engagées à travailler conjointement avec notre établissement pour fournir un cadre cohérent permettant :

- à notre clientèle de remplir leurs objectifs d'apprentissage tout en accédant à une expérience de travail enrichissante les préparant au mieux à leur arrivée prochaine sur le marché de l'emploi;
- aux employeurs de fournir un environnement respectant le contrat d'apprentissage entre l'organisation, l'université et l'étudiant en fournissant entre autres une personne pour encadrer, superviser et évaluer l'étudiant en situation de stage; ces organisations profitent du même coup d'une occasion d'évaluer concrètement des recrues potentielles pour une embauche visant à combler des postes en leur sein;
- aux membres de notre corps professoral d'intervenir à titre de responsables académiques tout au long du processus de stage pour accompagner l'étudiant, servir de contact avec le superviseur de stage en milieu de travail et, finalement, pour valider l'atteinte des objectifs en fin de parcours en vue de l'obtention des crédits.

Notre stratégie de pondération de cet indicateur est ici la suivante : 35 % pour l'année d'entrée en vigueur de l'entente et 25 % pour toutes les années subséquentes. Cela indique bien comment ce critère relevant des répercussions économiques attendues d'un établissement comme le nôtre par la province concorde avec l'établissement des priorités de notre établissement.

Source : Bureau du registrariat de l'Université de Hearst

Productivité, responsabilisation et transparence

Attestation concernant les mesures de production de rapports

Ce domaine prioritaire du gouvernement de l'Ontario contribue à l'objectif de la province d'accroître la confiance et la responsabilisation grâce à la transparence et à l'amélioration du rendement et des résultats dans le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario.

Ces mesures ne sont pas associées au financement; elles sont utilisées pour évaluer les indicateurs suivants et présenter des rapports à leur sujet :

- 1. Activité du corps professoral*
- 2. Rémunération du corps professoral*

Activité du corps professoral

Les renseignements concernant l'activité du corps professoral de l'Université de Hearst seront rendus publics en l'année 3 (2022-2023).

Rémunération du corps professoral

Les renseignements concernant la rémunération du corps professoral de l'Université de Hearst seront rendus publics en l'année 3 (2022-2023).

Profil de l'effectif

En plus du financement axé sur le rendement décrit aux sections ci-dessus, les établissements recevront des fonds selon leur effectif de base, ce qui assurera la prévisibilité de leur financement. L'effectif de base des universités a été établi dans le cadre des ententes de mandat stratégiques 2017-2020 (EMS2) et tient compte des rajustements liés à l'augmentation des effectifs du 2^e et 3^e cycle et à l'atteinte des cibles de formation à l'enseignement.

Effectif de base

Aux fins de financement, l'effectif de base pour 2020-2025 sera de **146.23** unités de subvention pondérées (USP) pour l'Université de Hearst. Les fonds correspondant à ce niveau d'effectif seront versés conformément au cadre de financement présenté dans le manuel technique de réforme de la formule de financement des universités, version 1.0 (mai 2017). L'effectif admissible au financement est défini dans le Guide de répartition des subventions de fonctionnement de l'Ontario.

2019-20 Effectif de base (A)	2019-20 Croissance financée en 2 ^e cycle (maîtrise) (B)	2019-20 Croissance financée en 3 ^e cycle (doctorat) (C)	2019-20 Croissance financée en formation à l'enseignement (D)	2020-25 Effectif de base des EMS3 (A+B+C+D)
146,23	-	-	-	146,23

Remarque: Les effectifs de base dans ce tableau étaient établis en utilisant les données finales d'inscription de 2019-20.

Effectif admissible au financement prévu

Le tableau ci-dessous montre l'effectif admissible au financement prévu pour l'Université de Hearst en date du 21 août 2020.

Prévisions	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
ETPF au premier cycle	85	85	87	95	100
ETPF à la maîtrise	--	--	--	--	--
ETPF au doctorat	--	--	--	--	--
ETPF total	85	85	87	95	100

Remarque : Ce tableau indique l'effectif Équivalent de Temps Plein Fiscal incluant toutes sessions pour les étudiants de premier cycle et les sessions d'automne et d'été pour les étudiants de la maîtrise et du doctorat.

Effectif d'étudiantes et étudiants étrangers prévu

Le tableau ci-dessous montre l'effectif prévu d'étudiantes et étudiants étrangers non admissibles au financement pour l'Université de Hearst en date du 21 août 2020.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
ETPF au premier cycle	115	100	85	105	125
ETPF à la maîtrise	--	--	--	--	--
ETPF au doctorat	--	--	--	--	--
ETPF total	115	100	85	105	125

Remarque : Ce tableau indique l'effectif Équivalent de Temps Plein Fiscal incluant toutes sessions pour les étudiants de premier cycle et les sessions d'automne et d'été pour les étudiants de la maîtrise et du doctorat.

Annexe: Données des mesures, cibles et résultats

Le ministère actualisera le tableau suivant tous les ans pour inclure les résultats de l'évaluation annuelle des EMS3 et mettre à jour les cibles de rendement acceptable (CRA) pour l'année en cours. L'évaluation annuelle des EMS3 aura lieu chaque année à l'automne ou l'hiver et l'annexe mise à jour sera rendue publique au printemps suivant. Veuillez noter que les champs grisés indiquent les mesures qui seront lancées dans les années suivantes des EMS3.

Il convient de noter que les données historiques reflètent le contexte antérieur à la pandémie de COVID-19. Les valeurs réelles atteintes pendant la période des EMS3 pourraient être affectées par la COVID-19.

L'Université de Hearst													
Mesure des SMA3	Données historiques			SMA3 – Rendement									
				2020-21		2021-22		2022-23		2023-24		2024-25	
				CRA	Résultats	CRA	Résultats	CRA	Résultats	CRA	Résultats	CRA	Résultats
1. Taux d'emploi des personnes diplômées dans un domaine pertinent	2016-17	2017-18	2018-19	77.87%									
	90.00%	100.00%	71.43%										
2. Forces de l'établissement	2016-17	2017-18	2018-19	33.78%									
	31.89%	27.24%	36.13%										
3. Taux d'obtention de diplôme	2016-17	2017-18	2018-19	38.46%									
	35.71%	50.00%	54.05%										
4. Répercussions sociales et locales de l'inscription des étudiants	2016-17	2017-18	2018-19	4.97%									
	5.02%	5.13%	5.96%										
5. Répercussions économiques propres à l'établissement	2016-17	2017-18	2018-19	5.36									
	5.40	5.50	6.30										
6. Apprentissage par l'expérience	2016-17	2017-18	2018-19										
	#	#	#										
	%	%	%										
7. Inscription volontaire au volet professionnel	2016-17	2017-18	2018-19										
	#	#	#										
8. Habiletés et compétences							Sondage lancé	P. ex. Oui					